

Grand Prix FAS 2013



Dossier Événement

En 2013, la FAS fête ses 20 ans !

LE GRAND PRIX DE L'ACTIONNARIAT SALARIE SE TIENDRA LE 22 NOVEMBRE 2013

de 9h30 à 12h30

au salon Actionaria

Palais des Congrès de Paris

2, place de la Porte Maillot

75017 Paris



Sommaire

LA FAS

p.2

*Fédération française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés
Objectif : promouvoir et développer l'actionnariat salarié
Une animation proactive depuis 20 ans*

L'ACTIONNARIAT SALARIE

p.3

*Un atout et un enjeu pour le développement de notre économie
Une forte représentativité dans des entreprises de tout type
Un actionnariat stable, un financement de long terme
Une vraie dynamique de motivation et de cohésion sociale*

LES PRIORITES DE LA FAS

p.4

Les 6 axes prioritaires

LE THINK TANK DE L'ACTIONNARIAT SALARIE

p.4

LE GRAND PRIX 2013

p.5

*Les 20 ans de la FAS
Les prix
Le Who's who*

LA FAS

Fédération française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés

La FAS rassemble la quasi-totalité des associations d'actionnaires salariés et anciens salariés, des présidents de FCPE et des personnalités qualifiées du domaine.

Par son caractère unique, elle possède la légitimité de représentation des **3,7 millions d'actionnaires salariés** dans les entreprises implantées en France, cotées ou non.

OBJECTIF : PROMOUVOIR ET DEVELOPPER L'ACTIONNARIAT SALARIE

La FAS agit avec l'ensemble des acteurs essentiels : entreprises, politiques, institutions, associations, universités, dont elle est l'interlocuteur incontournable. Présente dans de nombreux organismes officiels, la FAS y défend les intérêts de l'ensemble des épargnants et des actionnaires.

La FAS est **force de proposition** pour créer les conditions de développement de l'actionnariat salarié : évolutions législatives et réglementaires, promotion de l'actionnariat salarié, pédagogie des mécanismes financiers et défense des associations.

UNE ANIMATION PROACTIVE DEPUIS 20 ANS

Développement des associations au sein des entreprises

1972	Apparition des premières associations d'actionnaires salariés
1993	Création de la FAS à l'initiative de 4 associations fondatrices
2013	La FAS regroupe 21 associations et est membre de la Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié

Une volonté de mieux faire comprendre les mécanismes financiers

2000/2013	Onze éditions du Guide de l'actionnariat salarié
> 2003	La FAS accorde un label aux sociétés de formation et a mis en place avec l'AMF, l'IEFP (l'Institut d'Education Financière du Public)

Initiatives de Promotion de l'actionnariat salarié

2004	Officialisation de l'indice « NYSE Euronext FAS IAS »
2013	9 ^{ème} édition du Grand Prix FAS de l'Actionnariat salarié
2013	4 ^{ème} édition du Benchmark FAS de l'actionnariat salarié

Participation officielle aux avancées législatives et de gouvernance

> 2003	La FAS est présente au Collège de l'AMF ⁽¹⁾ Elle est à l'origine de la création de la commission épargnants en 2004 et de l'IEFP Elle est présente dans les groupes de travail de l'ANSA ⁽²⁾ , de l'ANDRH ⁽³⁾ , de l'IEFP, de l'IFA ⁽⁴⁾
2012/2013	La FAS est membre du Conseil d'Orientation de la Participation, de l'Intéressement, de l'Epargne Salariale et de l'Actionnariat Salarié (COPIESAS)

(1) Autorité des Marchés Financiers (2) Association Nationale des Sociétés par Action
(3) Association Nationale des DRH (4) Institut Français des Administrateurs

L'ACTIONNARIAT SALARIE

Un atout et un enjeu pour le développement de notre économie

La France est le pays le plus avancé en Europe, avec un taux moyen d'actionnariat salarié proche de 4% du capital des entreprises, et même voisin de 8% dans la trentaine d'entreprises qui composent l'**indice boursier NYSE Euronext FAS IAS**.

Fin 2012, le nombre des salariés et anciens salariés actionnaires dans des entreprises françaises était d'environ 3,7 millions (en croissance régulière depuis dix ans), soit **presque autant que celui des actionnaires individuels** « directs » en France, de 4,1 millions à cette même date.

En termes de montants investis, les fonds d'actionnariat salarié représentent **36 milliards d'euros**, soit 38 % des encours de l'épargne salariale (95 milliards d'euros).

UNE FORTE REPRESENTATIVITE DANS DES ENTREPRISES DE TOUT TYPE

On trouve des taux d'actionnariat salarié assez élevés dans plusieurs sociétés cotées issues du secteur public, grâce aux dispositions législatives qui ont ouvert dès les privatisations de 1986, la possibilité pour l'Etat de proposer aux salariés d'acquérir jusqu'à 10% des actions qu'il cède.

Mais l'existence d'un actionnariat salarié significatif peut également résulter de la volonté du management validée par les actionnaires, comme chez Bouygues ou Pierre Fabre (société non cotée). Elle peut aussi être le résultat d'un processus de rachat d'actions par les salariés, comme à l'origine chez Essilor, chez Eiffage ou Sagem devenue Safran.

L'**indice FAS IAS regroupe en 2013 une trentaine d'entreprises, dont des ETI⁽¹⁾ à moins de 5 millions d'euros de capital comme Fleury Michon, ou des géants du CAC40 à près de 5 milliards d'euros de capitalisation comme Total.**

UN ACTIONNARIAT STABLE, UN FINANCEMENT DE LONG TERME

Le financement des entreprises est un sujet de préoccupation majeur, comme l'est la protection des entreprises françaises à l'égard des mouvements spéculatifs et des actionnaires à visées court-termistes.

L'actionnariat salarié apporte aux entreprises un financement stable et de long terme favorisant les politiques industrielles, voire une protection efficace contre les tentatives de prise de contrôle inamicales.

C'est certainement une des réponses appropriées à la reconquête de l'économie réelle, qui passe par la mobilisation de l'ensemble des acteurs économiques, dont les actionnaires salariés sont un maillon essentiel.

UNE VRAIE DYNAMIQUE DE MOTIVATION ET DE COHESION SOCIALE

L'actionnariat salarié est **un ferment pour la motivation des collaborateurs et la cohésion sociale** ; il permet aux actionnaires salariés une participation directe aux décisions stratégiques de l'entreprise.

A l'heure où les entreprises recherchent de nouveaux leviers de performance, c'est le principal facteur de rapprochement entre les actionnaires, les dirigeants et les salariés.

(1) ETI : entreprise de taille intermédiaire

LES PRIORITES DE LA FAS

1. **Un renforcement de la gouvernance par l'abaissement de 3% à 1% du seuil de l'Actionnariat salarié dans le capital des entreprises pour désigner au moins un représentant des actionnaires salariés au conseil d'administration.**
2. **Des dispositifs d'épargne salariale plus innovants** pour accroître la détention du capital des entreprises par les salariés
3. **La création par la FAS d'un *think-tank*** avec toutes les parties prenantes pour faire émerger les meilleures réponses autour des projets de développement de l'Actionnariat salarié
4. **La création au sein du COPIESAS** d'un groupe de travail dédié à l'Actionnariat salarié, pour que la France reste le leader mondial sur ce sujet grâce à la mise en œuvre des futures propositions
5. **L'allègement de la fiscalité sur les plus-values** pour les actionnaires salariés « au nominatif » en contrepartie d'une détention long terme, au-delà de 8 ans
6. **L'allègement de la fiscalité de l'entreprise** afin d'éviter l'érosion de l'actionnariat salarié

THINK TANK DE L'ACTIONNARIAT SALARIE Une communauté de partage

La FAS est en relation avec de nombreux cercles actifs sur le sujet de l'actionnariat salarié.

Depuis quelques années, avec l'impact des crises financières, les modifications fiscales sur l'épargne salariale et un cadre législatif qui mérite d'être adapté, la FAS constate un amoncellement de menaces pour l'avenir de l'actionnariat salarié en France.

L'actionnariat salarié est pourtant reconnu comme **un levier de performance** pour les entreprises et doit donc être encouragé pour apporter des réponses au problème du développement économique.

La FAS se propose donc d'organiser un club de réflexion avec l'ensemble des parties prenantes afin d'ouvrir des pistes d'action pour l'avenir, qui puissent redynamiser ce système efficace et vertueux.

Dès janvier 2014 la FAS vous conviera à un événement de lancement de ce cercle de réflexion de l'Actionnariat Salarié.

LE GRAND PRIX 2013

Les 20 ans de la FAS

C'est un événement annuel majeur de l'actionariat salarié qui en réunit l'ensemble des acteurs : entreprises, experts, universitaires, médias, et permet des échanges interprofessionnels.

Véritable opportunité d'échanges interprofessionnels, le Grand Prix de la FAS poursuit depuis 20 ans l'objectif de mieux faire connaître l'actionariat salarié et d'en promouvoir les meilleures pratiques.

Il récompense les sociétés qui participent activement au développement de l'actionariat salarié. Depuis 2004, 75 prix ont été décernés à 30 entreprises.

Un jury d'experts indépendants établit un questionnaire qui est envoyé aux entreprises du CAC All Tradable et aux entreprises non cotées.

La cérémonie de remise des prix aura lieu le 22 novembre 2013 en fin de matinée au Palais des congrès, Paris 17^{ème}, à l'occasion du Salon Actionaria, sous la présidence **d'Augustin de Romanet, Président-Directeur général de Aéroport de Paris**. Cette année le Grand Prix de la FAS sera couplé avec les 20 ans de la FAS.

LES PRIX

- Prix de l'évolution de l'actionariat salarié sur le plan international
- Prix de la qualité de l'information et de la formation des actionnaires salariés et des membres des conseils de surveillance
- Prix de la gouvernance

**Grand Prix de l'actionariat salarié 2013 qui récompense l'ensemble
Prix Spécial « Les 20 ans de la FAS »**

En ouverture de la cérémonie, une **table ronde** sera proposée autour du thème « **20 ans d'actionariat salarié et après ?** »

WHO'S WHO

Présidence et Direction du Grand Prix FAS 2013

Philippe Lépinay, Président de la FAS, Fédération des Associations d'Actionnaires Salariés

Administrateur du groupe Thales et membre de son comité stratégique, représentant les actionnaires salariés. Philippe Lépinay est également Directeur des relations Internationales

Aïcha Mokdahi, Directrice « Grand Prix FAS 2013 », lauréate 2012

Présidente de Valoptec Association, 1^{er} actionnaire du groupe Essilor

Administratrice du groupe Essilor et membre de son comité Stratégique, Audit, Nomination.

Après un parcours orienté fonctions supports au sein du groupe Essilor, Aïcha Mokdahi a été nommée Directrice Supply Chain Europe en 2009. Récemment, Aïcha Mokdahi a été promue à la tête de la Fondation Essilor, et a intégré le comité RSE

Augustin de Romanet, Président Directeur Général d'Aéroports de Paris

Augustin de Romanet après un passage par différents cabinets ministériels devient Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations. Il a exercé la présidence du directoire du Fonds de réserve des retraites et la présidence du conseil d'administration du Fonds stratégique d'investissement avant de devenir Président Directeur Général d'Aéroports de Paris

Table Ronde

Michel Bon, Président de FONDACT

Après un passage par l'Inspection des Finances puis par la Banque, Michel Bon a été successivement Directeur général puis de président de Carrefour et Président directeur général de France Télécom. Il est actuellement président du conseil de surveillance de Dewoteam et Président de l'association FONDACT

Xavier Fontanet, professeur à HEC

Xavier Fontanet a dirigé le groupe ESSILOR pendant 15 ans et a assuré la présidence de son conseil d'administration jusqu'en 2012. Il est également président du comité d'éthique du MEDEF et a contribué à la Commission Attali pour la libération de la croissance française. Il est l'auteur de "Si on faisait confiance aux entrepreneurs - L'entreprise française et la mondialisation" qui synthétise son expérience de pilotage d'entreprise, expérience qu'il enseigne maintenant à HEC. Il est également chroniqueur aux Echos

Francis Lemor, Président de STEF

Francis Lemor est Président du groupe Stef après avoir dirigé la Financière de l'Atlantique

Il est élu à la Chambre de Commerce de Paris où il est en charge d'une mission consultative, et il est également membre du Conseil Economique et Social

Marc Mathieu, Secrétaire Général de la FEAS

Après un passé de banquier, Marc Mathieu a créé la Fédération Européenne de l'Actionariat Salaré qui est un observatoire des pratiques des entreprises sur ce sujet

Paul-Henri de La Porte du Theil, Président de l'Association Française de Gestion

Paul-Henri de La Porte du Theil a été élu en mai 2009 à la présidence de l'AFG après en avoir été le vice président depuis 1995. Il a fait la plus grande partie de sa carrière au Crédit Agricole dont il a assuré la direction générale de la filiale de gestion d'actifs de 1991 à fin 2009

Pierre Schéreck, Directeur de l'Epargne Salariale et de l'ISR chez Amundi Asset Management. Directeur Général d'IDEAM

Pierre Schéreck a débuté sa carrière au sein de la Direction Générale du Crédit Lyonnais puis Crédit Lyonnais Americas avant de prendre en charge les activités d'Epargne Salariale et de la supervision du développement de l'Investissement Socialement Responsable au sein d'Amundi. Il est également Directeur Général d'IDEAM. Depuis 2012, il dirige Solutions Entreprises qui comprend la supervision de l'épargne salariale ainsi que le développement de l'activité avec les grands clients corporate pour l'ensemble du groupe Amundi

Laurent Legendre, Animateur Tables Rondes

Président du conseil de surveillance du FCP EADS ESOP, et membre associé de la FAS

Jury des experts indépendants

Jean-Jacques	Ballan	Président CENECO ; Compagnie pour l'Entraînement et la Communication
Bruno	Beauvois	Délégué général SFAF ; Société Française des Analystes Financiers
Yves	Bouillet	Directeur associé ; l'Ecole de la Bourse
Marco	Caramelli	Professeur ; INSEEC Business School Paris
Hubert	Clerbois	Président ; EPS Partenaires
Laure	Delahousse	Directrice gestion AFG ; Association Française de Gestion financière
Danielle	Deruy	Directeur Général ; AEF
Jean-Marc	Fournié	Responsable Epargne Entreprise AFG ; Association française de gestion financière
Edith	Ginglinger	Comité Scientifique AMF & Professeur ; Université Paris-Dauphine
Stéphane	Huillet	Rémunération Variable
Gérard	Kesztenbaum	FIDAL
Florence	Legros	Professeur ; Université Paris-Dauphine
Anne	Lemercier	Counsel ; Clifford Chance
Frédéric	Lorenzini	Consultant ; MCV
Raymond	Pétroni	Associé Mazars

Contact : Philippe Lépinay - Président de la FAS - 01 57 77 82 16 – contact@fas.asso.fr